RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Crédit Mutuel

CCM TOULOUSE ST CYPRIEN
3 AVENUE ETIENNE BILLIERES 31300 TOULOUSE
☎ [redacted] FAX [redacted] ✉ [redacted] BIC : [redacted]

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :
CCM TOULOUSE ST CYPRIEN 3 AVENUE ETIENNE BILLIERES 31300 TOULOUSE
déclare et atteste avoir reçu la somme de 2 000 €.
Mr Alain HUYNH Mr Yacouba SOUNTOURA, gérants de la société A & Y , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe [redacted] déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Mr Alain HUYNH [redacted]
Nombre de parts	1000
Montant versé	1 000 €
2e associé	Mr Yacouba SOUNTOURA [redacted]
Nombre de parts	1000
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :
- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 24 septembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Patrick COURNUT
Directeur

[redacted]

JST06